



Aide au retour concrète

Afghanistan, Gardez

Après une recherche d'emploi infructueuse en Suisse, M. Z. a décidé de rentrer en Afghanistan au mois de mai 2016. En préparation de son retour, il a développé un projet professionnel avec l'aide du bureau de conseil en vue du retour. Le Secrétariat d'Etat aux Migrations (SEM) a évalué et approuvé son idée de projet de petite entreprise, et lui a octroyé une aide au retour.

Après son retour en Afghanistan, M. Z. a décidé d'appliquer son expérience dans le domaine des transports, domaine dans lequel il avait déjà été actif en Afghanistan avant son voyage en Suisse. Il a donc décidé, avec l'argent de la réintégration accordé par le SEM, d'acheter un minibus. Il devait ensuite contacter différentes écoles et entreprises, afin de leur offrir ses services de transport pour leurs élèves et collaborateurs, respectivement.

Le bureau de l'OIM à Gardez a confirmé que le véhicule que souhaitait acheter M. Z. était en bon état, et que les documents d'achat et les autorisations pour le transport de personnes étaient en règle.

Le prix total du véhicule étant supérieur à la somme accordée par le SEM, M. Z. a confirmé pouvoir être en mesure de payer la différence avec ses économies.

Les risques liés aux dangers de la route étant bien reconnus par M. Z., et sachant qu'un accident pourrait nuire à son entreprise, il a par ailleurs confirmé qu'il conduirait avec toute la prudence nécessaire et dans le respect du code de la route. Sur le long terme, M. Z. aimerait pouvoir faire grandir son entreprise individuelle en véritable entreprise de transport professionnelle.



Dans de nombreux pays d'Europe, le concept de l'aide au retour s'est imposé et a fait ses preuves en tant que solution humanitaire en même temps qu'avantageuse. Le but de l'aide au retour est de combiner les intérêts justifiés des migrantes et migrants avec les intérêts de la Suisse et des pays d'origine. L'aide au retour contribue à un retour durable et couronné de succès. Elle est fixée de façon à exclure les effets d'attraction non souhaités vers la Suisse.

SEM/OIM, juillet 2016